



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques  
en Wallonie  
Document d'accompagnement n°2 :  
Fiche explicative de la mesure  
0810

Direction Générale opérationnelle  
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Agriculture

Sous-thème(s) : Mesures Agri-Environnementales (MAE)

## **Éléments du réseau écologique et du paysage**

### **1. Libellé de la mesure**

***Mise en œuvre des mesures agri-environnementales : conservation d'éléments du réseau écologique et du paysage – maintien et entretien des haies (Mesure 1).***

### **2. Explicatif du libellé**

Maintien de haies, arbres isolés et mares dans les superficies agricoles.

### **3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure**

Les buts premiers de cette méthode sont la biodiversité et le paysage. L'effet sur la protection des sols ou des eaux est accessoire et difficilement quantifiable.